

# LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

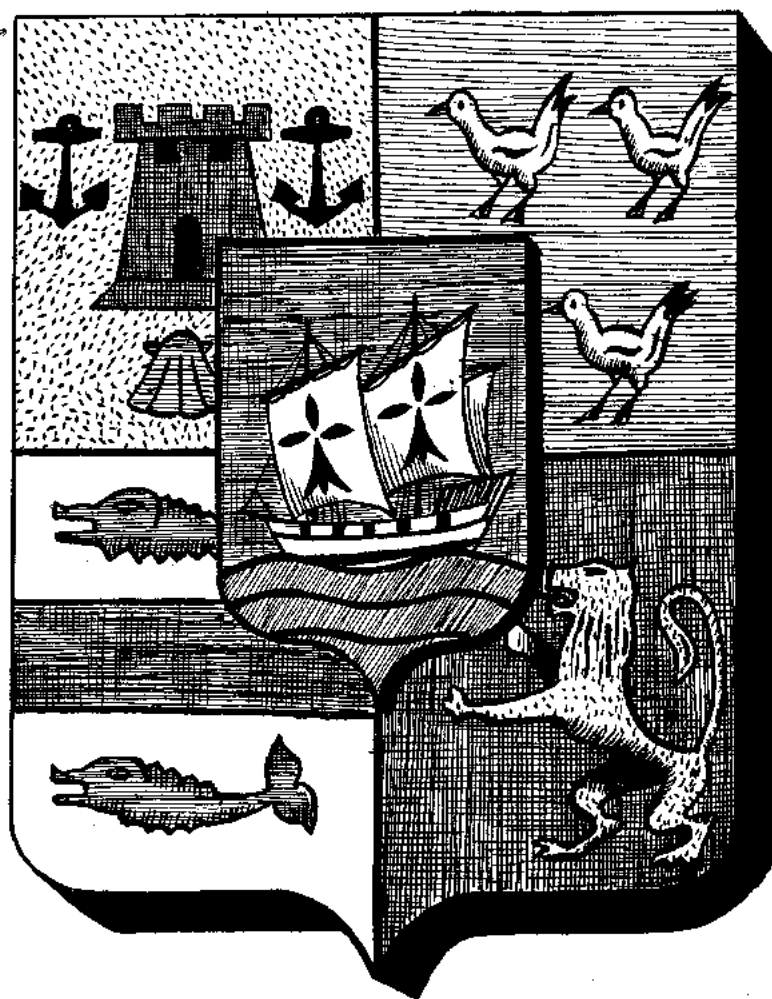
## SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Plan d'Occupation des Sols
- Jumelage
- Transports scolaires
- Centrale Nucléaire
- Quatrième centenaire de la naissance de DON MICHEL
- Informations diverses

**Bulletin Communal**

N° 2

Septembre 1977



# LA VIE MUNICIPALE

## LE MOT DU MAIRE

Le mois de septembre avec la fin des congès est véritablement le commencement de l'année de travail comme pour les écoliers et se prête à un moment de réflexion et de bilan. La vie dans la commune va reprendre son cours, plus calme

Où en sommes nous avec notre travail en municipalité ?

A peu près tous les problèmes avancent, la création d'une société du port, après de multiples réunions, en est arrivée à la rédaction d'un cahier des charges fixant les travaux ; l'occupation du plan d'eau... et l'étude préparatoire d'un budget.

Pour la salle omnisport, la demande de permis de construire a été déposée et nous sommes en rapport avec le Directeur de la Jeunesse et des Sports à la Préfecture au sujet du financement.

Les solutions pour le camping sont recherchées également et nous espérons aboutir pour l'année prochaine. Notre but est la suppression du camping sauvage, la protection des dunes, l'aménagement ; malheureusement nous prenons le départ avec un grand retard. Nous espérons que la suppression du camping sauvage aidera à la propreté et au calme du CONQUET pendant l'été. Nous recherchons l'explication à la fréquentation du CONQUET pendant l'été de bandes de vandales cassant les rétroviseurs, les essuie-glaces des voitures, jetant les banes à l'eau, corniche du Drellach, bancs disposés pour la halte des promeneurs ; c'est décourageant, mais il faudrait sévir énergiquement. Tous les témoins d'acte de vandalisme de ce genre feraient bien de téléphoner à la gendarmerie sur-le-champ : 89.00.13, seule manière de mettre la main aux collets de ces vandales qui ne sont vraisemblablement pas des conquetois.

En ce qui concerne la voirie, les ouvriers municipaux, vont être employés à la réfection des routes dans le secteur de Kérinou, durant le mois de septembre avec les services de l'Équipement.

LE MAIRE.

---

## PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le plan d'occupation des sols de la commune du CONQUET est rendu public.

Il se substitue à tout plan d'urbanisme antérieur applicable au même territoire.

Il est tenu à la disposition du public :

- à la mairie du CONQUET, tous les jours ouvrables, de 14 H à 17 H.

- dans les locaux de la Direction Départementale de l'Équipement

- à QUIMPER, Cité Administrative,

- à BREST, rue Camille Desmoulins.

les mardi et vendredi de chaque semaine, de 14H. à 17H.

- dans les locaux de la préfecture du Finistère, les mardi et vendredi de chaque semaine, de 14H. à 17H.



Voici la signification des sigles figurant sur le plan

- UA : Zone de construction en ordre continu et à l'alignement
- UB : Zone de construction où la faculté est donnée de construire en ordre continu et à l'alignement, sans que ces dispositions soient imposées .
- UC : Zone de construction en ordre discontinu
- UCa: Zone assimilée à la zone UB pour des constructions liées au tourisme et à la zone UC pour les autres constructions.
- UI : Zone artisanale ou industrielle portuaire
- NC : Zone naturelle à préserver en raison de la valeur agricole
- ND : Zone naturelle à protéger en raison des sites, des espaces verts et boisements.

---

### JUMELAGE

Répondant à une invitation du Conseil Municipal de LLANDEILO (Pays de Galles) M. LAURENT et moi-même nous nous sommes rendus dans cette ville dans le cadre des conversations préliminaires au jumelage de nos deux communes.

LLANDEILO se trouve dans les collines du Sud du pays de Galles à environ 30 Km au Nord de SWANSEA, à la limite du pays minier (mines de charbon qui donne un anthracite de la meilleure qualité). La petite ville est bâtie à flanc de colline le long de la rivière Towy et elle compte environ 2000 habitants.

Nous avons été reçus par M. Léonard GERMANN, le Maire, qui est aussi lieutenant aviateur de réserve de la Royal Air Force et qui est par ailleurs ingénieur électricien. Nous avons rencontré également plusieurs membres du Conseil Municipal de LLANDEILO et nous avons convenu de la méthode suivante pour établir des liens entre LE CONQUET et LLANDEILO.

- 1- Faire la liste dans les 2 communes, des familles désireuses de recevoir des enfants, pour échange en précisant la possibilité d'accueil : chambres, salle de bain et l'époque à laquelle elles peuvent les recevoir.
- 2- Une fois cet inventaire fait, mettre en rapport direct les familles et les enfants.
- 33--Mr JONES, Directeur de l'école primaire (école galloise et anglaise) et de la chorale de LLANDEILO ainsi que Mrs WILLIAM seraient également heureux de prendre contact avec le cercle celtique du CONQUET et éventuellement avec le Comité d'animation et de loisirs.
- 4- Les représentants de l'équivalent britannique des associations des Anciens Combattants nous ont signalé qu'ils seraient heureux d'entretenir en contact avec les Anciens Combattants du CONQUET particulièrement avec ceux des Anciennes Forces Françaises Libres.
- 5- Les clubs sportifs en particulier l'A.S.C pourront prendre contact directement ou par l'intermédiaire de Mr GERMANN avec les associations sportives de LLANDEILO où le premier sport est le rugby puis le cricket. Ils ont peu de footballeurs, mais avec les communes voisines il doit être possible d'organiser des rencontres de football.
- 6- Les directeurs des écoles et les professeurs se proposent eux aussi de prendre contact directement avec les directeurs et les professeurs des écoles du CONQUET pour des échanges d'élèves et de professeurs éventuellement pour le français et l'anglais.



Tous ceux qui sont intéressés à un titre ou à un autre à des rapports amicaux entre les britanniques et le CONQUET sont invités à écrire à la mairie qui transmettra dans un premier temps leurs propositions et leurs demandes à LLANDEILO.

Je pense que dans l'avenir un comité de jumelage largement extra-municipal pourra être mis sur pied au bénéfice de tous ses membres et particulièrement des enfants et des jeunes gens.

Il faut insister sur la chaleur de l'accueil qui nous a été fait en particulier lors de la soirée de réception dans un hôtel de LLANDEILO en présence de maires de plusieurs communes et du maire du district et même d'un membre du parlement de LONDRES (Toute la chorale et toutes les dames en robe de soirée) c'est dire les bonnes dispositions de la population de LLANDEILO à l'égard de notre projet de jumelage.

---

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Vers une participation des parents.....

Lorsque ce bulletin paraîtra, nos écoles auront probablement rouvert leurs portes pour un long trimestre et une nouvelle année de travail. Qu'elle soit pour les uns et les autres la plus agréable et la plus fructueuse possible !

Il n'y a pas encore si longtemps cette rentrée apportait dans nos villes et nos bourgs ruraux une animation bien sympathique ; A la sortie du soir en particulier nos rues s'animaient et nos chemins de campagne résonnaient de cris joyeux et des bruits caractéristiques des sabots de bois. Ce temps est révolu ; Hélas, diront certains nostalgiques du passé.

A temps nouveaux, mœurs nouvelles ! les knickers ont remplacé les " boutou coat ". Avec la vie plus facile, avec la diminution de la population rurale entraînant la suppression des plus petites écoles, avec la scolarisation obligatoire jusqu'à 6 ans et la vulgarisation des études, un nouveau mode de transport est né : LE TRANSPORT SCOLAIRE.

Si beaucoup de transporteurs lui doivent leur survie, il faut reconnaître que c'est devenu une charge bien lourde pour les collectivités. Certes, l'Etat et le Département prennent en charge un pourcentage important du coût du transport ( 79 % pour l'année écoulée ) ; il ne faut cependant pas perdre de vue que ces subventions ne sont versées qu'au prorata du nombre d'élèves subventionnables par rapport au nombre d'élèves effectivement transportés ( 16/55 pour LE CONQUET ) et ne sont pris en compte pour le calcul de la subvention que les élèves demeurant à plus de 3 Km de l'école publique la plus proche.

Si le pourcentage des subventions a progressivement augmenté au fil des années, le coût du transport lui, a augmenté dans des proportions encore plus fortes, difficilement supportables. C'est ainsi que le prix du ramassage effectué sur la commune du CONQUET est passé de 60 F par jour en 70 à 228 F en 76, soit une augmentation de 400 % !

Pour une dépense l'an passé de près de 4 millions, la commune n'a perçu que 8000 F de subventions, le reste, soit 3 millions 2 restant à la charge de l'ensemble des contribuables locaux. Nous sommes en effet une des rares, sinon la seule commune du département à avoir pris en charge la totalité de la part des dépenses habituellement dévolue aux familles. C'est un luxe qu'une commune pauvre ne peut se permettre.

Si la prise en charge totale pouvait être tolérable à 60 F par jour il est évident qu'à 228 F le problème est à reconsidérer. Il ne faut pas perdre de vue que d'autres familles ont aussi à supporter des frais de pensionnat ou de déplacements quotidiens vers d'autres établissements et, de ce fait se trouvent doublement pénalisées. D'autre part, dans une situation difficile ( et tout le monde sait que notre trésorerie communale n'est guère brillante ) nous estimons que le service rendu doit d'abord être payé par le bénéficiaire . C'est à la fois une question de justice et de dignité.



C'est pourquoi nous envisageons (le Conseil Municipal en débattrait prochainement) de demander aux parents d'élèves utilisateurs du transport scolaire communal une participation financière qui restera dans des limites raisonnables. De quel ordre sera-t-elle ? 15 ; 20 F par mois ? 50 F par trimestre ? que les intéressés se rassurent, on ne leur demandera pas d'assumer la totalité de la part actuellement prise en charge par la commune.

Par voie de presse, nous avons demandé aux familles intéressées de bien vouloir s'inscrire en mairie. Si le nombre de demandeurs est plus élevé que ne peut tolérer la contenance du car, il va de soi que priorité sera donnée aux enfants les plus éloignés.

---

## CENTRALE NUCLEAIRE

Le mardi 23 Août, à 14 H 30, s'est tenue à la mairie de PLOUMOGUER une réunion rassemblant les maires, le conseiller général et des conseillers municipaux du canton de Saint-Renan, en présence de M. LOMBARD, sénateur, de MM. de POULPIQUET et de BENNETOT, députés, de M. ARZEL, maire de PLOUDALMEZEAU et président de la chambre d'agriculture, de MM. JEGOU et DIDOU, de la F.D.S.E.A. et de Comité des Pêches, et de quelques autres personnalités. Il s'agissait de tirer les conclusions des votes des conseils municipaux de canton contre le projet d'implantation d'une centrale atomique à PLOUMOGUER, d'en faire part aux parlementaires, de leur demander de prendre position et d'obtenir d'eux des informations concernant l'état de l'affaire.

Chacun des maires, ainsi que les agriculteurs et M. DIDOU, ont pris la parole pour exprimer leurs avis et leurs inquiétudes.

Tous ont insisté sur les activités économiques existant déjà dans notre secteur et qui sont en plein essor : agriculture, pêche, tourisme. Toutes ces activités seraient profondément perturbées par l'implantation d'une centrale, qui risquerait de mettre en péril autant d'emplois qu'elle en créerait à terme.

Après Monsieur QUINQUIS, maire de PLOUARZEL qui posa les questions aux parlementaires concernant l'état actuel des études pour la centrale de PLOUMOGUER et demanda clairement s'ils étaient pour ou contre la centrale, le maire du CONQUET pour sa part, après avoir souligné les dangers pour l'avenir de la pêche, fit le bilan des besoins énergétiques en Bretagne. La région de Bretagne réduite à 4 départements ne produit pas assez de courant, mais avec la Loire Atlantique, région naturelle et historique, elle produit beaucoup plus que le nécessaire et, est exportatrice puisque Córdemais et Cheviré en Loire Atlantique produisent plus de 2000 MW. les 4 départements bretons consomment environ 700 à 1000 MW. Brenilis en fournit 70 MW et le barrage de la Ranve 70 MW aussi. La Bretagne n'a donc pas besoin de 5200 MW à PLOUMOGUER et de 5200 MW de plus au Pelerin en Loire Atlantique.

Le Maire parla de la pollution radioactive et de ses dangers pour l'agriculture et la pêche, de la pollution thermique, de la pollution chimique (par le chlore utilisé pour le nettoyage des canalisations) Il souligna encore qu'il existe des solutions de remplacement avec les centrales à refroidissement par air et eau en circuit fermé, que l'on peut implanter en terrain inculte et désert.... et encore des centrales avec les cycles eau - ammoniac - air ..... qui nécessitent aussi beaucoup moins d'eau, ce que le télégramme traduisit tout à fait improprement par centrale à matières sèches !!! Dans l'avenir immédiat, il faudrait des turbines à gaz.

Plusieurs se sont étonnés de l'absence de débat public sur le projet et d'une information exprimant le pour et le contre. Car on ne peut parler d'information au sujet du bulletin EDF "Votre Energie" qui est tendancieux, incomplet et à sens unique.

On a évoqué les dangers liés aux centrales nucléaires : pollution de l'atmosphère par les rejets gazeux radioactifs ; pollution du milieu marin par les effets thermiques, mécaniques, chimiques (injection de chlore) et par la radioactivité : au Japon, où ont enquêté plusieurs des



intervenants, on a constaté en trois ans une augmentation de la radioactivité des algues auprès de centrales beaucoup plus petites. Ce pays a très considérablement réduit son programme nucléaire pour 1985 ( 25 à 27000 MW contre 49000 prévus et 21000 déjà construit ou en commandes).

Les parlementaires présents ont pris la parole pour répondre aux questions posées, et notamment à la principale : où es est-on des études et des projets concernant une éventuelle implantation nucléaire à PLOUMOGUER ? Le Matraquage et la propagande d'EDF, la mise en réserve de nombreux circuits téléphoniques dans le secteur, la pose nocturne de piquets de repérage, les articles de presse, etc., ont créé une grave inquiétude : l'installation de jeunes agriculteurs est gênée, on hésite à investir... On a parlé d'une guerre des nerfs entretenue par EDF. On s'étonne qu'on laisse peut-être subsister plus longtemps qu'il n'est nécessaire des risques de pannes d'électricité liés à l'insuffisance actuelle des moyens de transport régionaux et à l'absence de groupes de production de puissance de pointe pour parer aux augmentations momentanées de la consommation.

La réponse est que des études ont été entreprises, par EDF, mais que la décision appartiendra à l'Etat après consultation des assemblées politiques. M. de POUPLIQUET croit pouvoir déduire d'une correspondance avec le ministre de l'industrie que PLOUMOGUER n'est pas menacé, mais les assurances qu'il a reçues, et dont a fait état le Télégramme de BREST, paraissent bien loin d'être convaincantes.

M. LOMBARD regrette l'absence d'un débat parlementaire sur le programme nucléaire. M. DE BENNETOT, rejoignant l'avis de certains maires, pense que les sites littoraux de valeur par leur utilité ou leur qualité devraient être réservés et que le progrès technique permettrait des implantations dans des zones de l'intérieur, plus désertes et plus rapprochées du réseau général des grandes lignes et des centres de consommation. Une centrale de 700 MW serait suffisante. Les trois parlementaires se sont prononcés contre le choix du site de PLOUMOGUER en raison des activités agricoles, maricoles, piscicoles et touristiques de la zone. Ils ont promis d'informer les pouvoirs publics de la détermination des populations à s'opposer à ce projet.

Il reste qu'une grande vigilance demeure nécessaire : le danger reste grand et nous sommes tous concernés - et nos descendants encore plus. S'il y a conflit entre les besoins d'énergie pour assurer la croissance et les réticences constatées au développement nucléaire, il est clair qu'on est bien loin d'avoir tout fait pour éviter les gaspillages, et c'est par là qu'il conviendrait de commencer. Pour notre part, nous ne pouvons consentir à une implantation qui dénaturerait et polluerait notre côte, obligerait au départ des agriculteurs, gênerait la pêche et risquerait d'entraver sa commercialisation, chasserait les estivants et engagerait ce pays dans une voie qu'il repousse.

---

#### QUATRIEME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MICHEL LE NOBLETZ

Michel le Nobletz, mort au CONQUET à 75 ans après treize années d'une active retraite, était né à Kerodern en PLOUGUERNEAU le 29 Septembre 1577. Le 400e anniversaire de sa naissance a été commémoré dans notre église le dimanche 24 Juillet par une messe en breton célébrée par M; Maurice COLLEAU, recteur de LAMBER en PLOUMOGUER.

Dom Michel avait été l'initiateur et l'apôtre d'un mouvement de redressement religieux - un "revival" comme disent nos cousins gallois - dont les effets se sont fait sentir en Bretagne jusqu'à notre époque. Animé d'un profond esprit social, il avait subi au CONQUET, à l'occasion d'un précédent séjour, les attaques de nobles et de bourgeois dont il dénonçait les abus : biens mal acquis, prix excessif des fermages, exploitation de la peine des petites gens, salaire insuffisant des domestiques, taux usuraire des prêts, tromperies sur les poids et mesures, mauvaise qualité des marchandises vendues. Certains l'appelaient " ar beleg foll ", le prêtre fou.



On trouvera ci-dessous, à l'intention de ceux qui savent ou qui apprennent le breton, de larges extraits du sermon prononcé par M. le recteur de LAMBER.

Prezegenn graet en iliz Konk d'ar sul 24.07.77 gant an Aotrou

Moris COLLEAU, person LAMBER

..... Aotrou Mikael Noblez, ni hag a zo bodet amañ, e-kichen ar relegoù ac'hanoc'h hag a chom c'hoazh hep gallout bezañ lakaet war an aoteriù, ni a oar ez oc'h da viken bev e gloar Doue hag emac'h amañ ganimp hiziv, war an dachenn hoc'h eus santelaet gant ho marv. Gouzout a rit pebezh rangalon eo din rankout tevel war ar 45 bloaz hoc'h eus kaset, o vont eus an eil porzh-mor d'egile hag eus an eilenezenn d'eben : Montroulez, Eusa, Molenez, Enez-Vaz, Konk, Landerne, Kemper, Ar Faou, Konkerne, Pont-n'Abad, Enez Tudi, Gwaien, Douarnenez e-pad 22 vloaz, hag ur gozhni oberiant a 13 bloavezh amañ adarre, e Konk! Harpet ha bleniet gant ar Spered Santel, peurliesañ hoc'h-unan-penn, distailet hag heskinet gant an holl, dreistholl gant ar re c'halloudekañ, betek rankout chom dindan e-doug mizhveziù, dalc'hmat war var da vezañ diskuliet d'an eskibien hag argaset diwar an dachenn - ar pezh a c'hoarvez a-benn seizh gwech -, gennet en ur Baourentez ken strizh maz oc'h deuet a-benn da lezel war ho lec'h ur gwir "netra", morse n'hoc'h eus ehanet da ouestlañ d'ho labour a veleg hoc'h holl amzer, hoc'h holl nerzh, hoc'h holl gouiziegezh! n'eus seurt tud ebet e vijec'h chomet outañ diseblant : tudigoù distèr, tud a vor ha kouerien ha micherourien, tud a lignez uhel ha tud a iliz, holl hoc'h eus a anavezet evel tud da lakaat e darempred gant Doue ha da sturiañ hervez lusk ar Spered Santel. Met ar pep sebezusañ eo an niver a dud dizesk, a vaouezed dreistholl, hoc'h eus kelennet ha sturiet, betek o lakaat da gelenn ar re all ha da lakaat souezhet gant o buhez-ene ar re zesketañ eus ar veleien! Pebez goell a adsavidigezh hag a yec'hed hoc'h eus siletevelse e toaz an Iliz e Breizh, pebezh elfenn a galonegezh en hor pobl disturiet! Pa grego war ho levc'h an tad Maner, e vo gwelet o kellidañ an dachenn bet gonezet ganeoc'h e-kreiz ar mor a drubuilhoù hoc'h eus tavet warno.

(.....)

Adselaouomp mouezh Sant Paol : "Mar bez roet da bep unan ar Spered Santel d'en em ziskouez ennañ, eo evit mad an holl." Deoc'h- c'hwi, Aotrou Mikael Noblez, eo bet roet ar Spered Santel en un doare dreist-par Evit mad an holl en hoc'h amzer, hep mar ebet! Evit madan holl en hon amzer-ni? Evit mad en holl a zo amañ hiziv? C'hwi oar ha bez'ez eo se ar pezh a fell da zoue, evel na Kredan va-unan ez eo, evel m'am eus Klasket en diskouez un disterañ.

Bezeta vezo, a-unan ganeoc'h, e rentimp gloar da Zoue, evit al labour divent ha burzhudus en deus e Spered Santel Kaset da benn war an douar-mañ, dre ar beleg direbech a zo ac'hanoc'h,

Aotrou Mikael Noblez!

SERVICE DES EAUX

Information

Là encore se posent des problèmes

Consommation :

En 1976 le service des eaux a payé au syndicat intercommunal de Kermorvan 141609 m<sup>3</sup> - or le relevé des compteurs du CONQUET (838 abonnés) n'a donné que 86800 m<sup>3</sup> (la zone des Blancs Sablons ne consommant que 550m<sup>3</sup>) soit une perte de 38,7 %. LE CONQUET se signale donc par de nombreuses pertes, plus, la distribution gratuite par des robinets disponibles sans compteurs ici ou là. Cette situation ne peut plus durer, nous allons envisager la fermeture de tous les robinets. Il est clair que les seuls abonnés payants ne peuvent subvenir aux besoins des consommateurs anonymes, nous avons l'intention de ne plus fournir d'eau gratuitement. Nous recherchons les pertes sur le réseau (nous en avons déjà trouvé )



## PERMANENCES

Mme BERTHOU Paule, Adjoint supplémentaire et Melle KEROAS Andrée Assistante sociale et Conseiller, s'occupent spécialement des affaires sociales et du troisième âge.

Vous pouvez les rencontrer à la mairie pendant les permanences qui sont fixées :

- pour Mme BERTHOU : Tous les lundis de 14H30 à 16H.
- pour Melle KEROAS : Le second samedi de chaque mois de 9H30 à 11H.

## Sécurité Sociale

Tous les mercredis de 15H50 à 16H20, un agent de la caisse de Sécurité sociale assure une permanence à la mairie.

Vous pouvez lui remettre vos dossiers de maladie et demander divers renseignements concernant : les accidents de travail ; Maladie ; Invalidité ; Décès....

## Consultation des nourrissons

La consultation des nourrissons existe toujours dans la commune elle a lieu le 4ème jeudi de chaque mois de 10 H à 12 H.

Nous tenons à préciser aux familles que les services de la mairie doivent toujours être prévenus des vaccinations faites à l'extérieur afin que le fichier des vaccinations puissent être tenu à jour.

## AVIS DIVERS :

- Les Personnes qui désirent faire appel à l'aide familiale doivent s'adresser à Madame Noël MAREC - 8 rue Joseph Taniou Tél. 89.04.42

- Le mouvement "Vie libre" informe ses adhérents et sympathisants que la réunion mensuelle ( 2ème Vendredi) aura lieu désormais, salle de la mairie.

- Les personnes qui ont établi leur domicile dans la commune depuis le 1er janvier ainsi que celles qui auront 18 ans au 28 Février 78 sont priées de passer en mairie remplir l'imprimé d'inscription sur les listes électorales.

- La réunion annuelle de la commission communale des impôts aura lieu à la mairie le mardi 18 Octobre.

Les propriétaires d'immeubles ayant eu un changement de locataires durant l'année sont priés d'aviser la mairie avant cette date.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

Après un séjour de douze années au CONQUET, notre recteur, M. LE GOASTER, vient d'être nommé à KERNILIS.

C'est avec regret que les Conquétois le voient partir. Homme de devoir et de grande bonté, il était estimé de tous. Durant son rectorat, il s'efforça avec l'aide de la commune d'embellir notre église, notamment par la mise en valeur des pierres, cachées jusqu'alors par le crépi et la pose de vitraux

Nous souhaitons à M. LE GOASTER un fécond apostolat dans sa nouvelle paroisse.

A M. l'abbé Yvon LAE, notre nouveau recteur qui nous arrive du RELECQ KERHUON où pendant 27 ans il fut le directeur compétent de l'école St Pierre, nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.



La situation pour 77 s'est encore aggravée - 90968 m3 consommés pour le premier semestre.

Notre service de distribution des eaux est l'un des plus anciens de notre secteur, pendant longtemps il fut approvisionné par notre propre service des eaux, insuffisant et donnant une eau de PH à la limite de l'acidité donc atteignant davantage les canalisations. Un entretien insuffisant a aggravé les pertes. L'entartrage par le temps est considérable et va de pair avec les fuites.

#### Qualité :

Aujourd'hui l'eau distribuée par le syndicat intercommunal de Kermorvan est de bonne qualité en ce qui concerne le PH qui est de 8,6, normal, moins agressif, mais des analyses nous montrent que dans certains secteurs la qualité est moins bonne sans toutefois rendre l'eau non potable. Cependant des purges sont nécessaires de temps à autres. L'eau de certains secteurs présente à l'analyse des quantités de chlorures et de nitrates voisines du maximum tolérable. Ceci est du sans doute à la vétusté de notre réseau. Cette présence de chlorures et de nitrates en quantité un peu trop forte pourrait signifier une pollution d'origine animale ou humaine.

Nous sommes en rapport avec le syndicat de Kermorvan et l'Ozone pour étudier notre problème de consommation et de pertes et d'autre part celui de la qualité de l'eau distribuée.

---

#### AVIS DIVERS

#### ETAT CIVIL :

##### Naissances :

le 14 Juillet Sylvestre HERVE Centre Radio  
le 19 Août Ronan DANIEL Rue Kennedy

##### Mariages :

le 1er Juillet  
Michel TREBOUTA, Ajusteur, 8 rue François II à BREST et  
Yveline LE BORGNE, Elève auxiliaire puéricultrice, 23 rue A. Lucas CONQUET

Le 18 Juillet

Thomas SHER, Directeur commercial, Presqu'île de Kermorvan et  
Annick REUNGOAT, Infirmière, Presqu'île de Kermorvan

Le 20 Juillet

Jean Pierre LE COAT, Chauffeur routier, MILIZAC et  
Perrine GELEBART, Agent hospitalier, Kérandiou LE CONQUET

le 13 Août

André KERSAUDY, Sergent chef, 12 rue Th. Botrel LE CONQUET et  
Christine MINGUY, Sténo Dactylo, 9 Quai du Drellach LE CONQUET

Le 18 Août

Gabriel MICHEL, Ouvrier d'entretien, Bourg de PLOUMOGUER et  
Joëlle CLOATRE, Employée de collectivité, rue du Chemin des Dames LE CONQUET

##### Décès :

le 20 Mai Marie DELATTRE, 82 ans, rue Surcouf  
le 8 Juin Marie Jeanne LE MOIGNE Vve LUCAS, 51 ans, Kermergant  
le 18 Juin Mathieu GOUARZIN; 72 ans, Street Hir  
le 13 Juillet Marie Laurence GILLET, 78 ans rue de la Tour d'auvergne  
le 14 Août Pierre LE BRIS, 19 ans, 1 Quai du Drellach  
le 18 Août Louise RICHARD épouse FLOCH, 69 ans, 32 rue Ste Barbe.



## COMITE D'ANIMATION ET DE LOISIRS

Au mois de novembre 1976, une association culturelle d'animation et de loisirs dit "Comité d'Animation" est né au CONQUET. Composé de 20 membres actifs ce comité s'efforce d'apporter un élan nouveau au travers d'un programme qui se veut social, populaire, éducatif et enfin désintéressé. Nous attachons une très grande importance à la création et au maintient d'une certaine animation tout au long de l'année.

Le bilan de la première année d'existence est positif en encourageant grâce à la spontanéité des conquetois qui sont venus nombreux à toutes nos manifestations. Il est évident que nous ne pouvons pas tout faire immédiatement, c'est pour cela que nous nous sommes contentés de faire revivre la tradition en faisant

- un bal masqué en Février
- le feu de la St Jean en Juin
- le grand bal populaire du 14 Juillet

C'est trois manifestations ayant connu un vif succès nous retenons les dates pour 78.

Comme l'année passée nous étudions actuellement un programme de fêtes de fin d'année pour les personnes du 3ème âge et les enfants.

Nous avons également créé une section théâtrale. Toutes les personnes qui sont intéressées par cette activité peuvent se renseigner auprès de M. BALCON, Place de la Paix.

Les matinées piscine vont reprendre à partir du mercredi 5 Octobre. Les parents peuvent inscrire les enfants de 6 à 15 ans à la mairie à partir du 22 Septembre. Le prix de la carte (4 séances par mois) est fixée à 22 F. Nous demandons des personnes volontaires pour assurer la surveillance des enfants dans les cars et les vestiaires de la piscine. Pour tout autre renseignement adressez-vous auprès de Mme QUERE à la mairie.

Le comité organise une grande soirée spectacle le samedi 1er Octobre dans la salle du cinéma Pen ar Bed.

MAXIME PIOLOT

Dans chansons en mouvement avec ANNE et DANIEL  
et JEAN-LUC RONDREUX - Guitariste -

Entrée Adultes 15 F                      Enfants 10 F

Venez nombreux car le spectacle est de grande qualité

### SURVEILLANCE DES PLAGES

Des contrôles ont été effectués par le laboratoire départemental des eaux le 27 Juin, le 4 Juillet, le 1er Août, le 8 Août.

Au mois de juillet le résultat était parfait, température de l'eau 17° aucune bactérie coliforme, ni escherichia coli, ni streptocoques fécaux pas de déchets flottants.

Au mois d'Août, température de l'eau 17° et 16°. L'analyse montre l'apparition de bactéries coliformes, de 93 - 390  
" d'escherichia coli 23 - 3,6  
" de streptocoques fécaux 0 - 3,6

Mais la pollution est considérée inacceptable à partir de chiffres beaucoup supérieurs.

- Quantité égale ou supérieure à 10 000 bactéries coliformes par 100 ml  
- " 2 000 Escherichia Coli "  
- " 1 000 Streptocoques fécaux "

Conclusion : La qualité de l'eau est très bonne.